



**Saint-Constant**

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-CONSTANT

**AVIS PUBLIC**

**DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION  
DES TAXES FONCIÈRES**

Prenez avis que le rôle général de perception des taxes foncières municipales pour l'année 2023, est maintenant complété.

Ce rôle est déposé à mon bureau situé à l'Hôtel de Ville, au 147 rue Saint-Pierre, à Saint-Constant.

Toute personne qui désire consulter ledit rôle peut le faire durant les heures d'ouverture de service des finances, soit du lundi au jeudi de 8 h à 17 h et le vendredi de 8 h à 13 h.

Tout contribuable qui n'aurait pas reçu son compte de taxes est prié de se présenter au service des finances, où une copie de son compte lui sera remise.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 10 février 2023

Geneviève Pelletier, M.Sc., CPA, S.C.P.  
Directrice du Service des finances et trésorière